

Réf: Dossier 472098

## Avis de constitution

### SOCIETE « YELLEMA »

Siège Abidjan, Commune de Cocody Angré, non loin de la Pharmacie des Laureades, LOT 48 ILOT 725., Lot 48, Ilot 725

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/2025, et enregistrés le 27/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YELLEMA »

Objet : vente de biens meubles neuf et d'occasion entre particuliers et professionnels via la plateforme numérique YELLEMA, Le développement, la commercialisation et l'intégration de solutions technologiques dans le domaine de la vente de biens meubles ; L'importation, la distribution et la vente de biens meubles et connexes; La fourniture de services annexes liés à vente de biens meubles.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Commune de Cocody Angré, non loin de la Pharmacie des Laureades, LOT 48 ILOT 725., Lot 48, Ilot 725

Dirigeant(s) Mlle BAGAYA AZETA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06878 du 26/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82157/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

